



ARBOIS • POLIGNY • SALINS

Coeur du Jura

Information collective
Cellule de Cas Complexes Intercommunale Adulte
en Santé Mentale



1. Introduction par Mme Régaldi – Vice-Présidente chargée du Pôle Services à la Population et de la santé - CC APS
2. La santé mentale dans le Jura : le Projet Territorial en Santé Mentale articulation PTSM/Contrat Local de Santé (ARS39 –EB)
3. Mise en place de la Cellule Intercommunale de Cas Complexes Adulte en Santé Mentale sur APS (SR)
4. La CICCA SM sur Cœur du Jura : modalités de fonctionnement (CB-APS)
5. Questions diverses

1. Introduction par Mme Régaldi



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

- Pourquoi une Cellule de Cas Complexes Adulte en santé Mentale ?
- Dans quels buts ?
- Quel niveau d'engagement, collectivité, partenaires ?

Eléments positifs à la création de la cellule

1. Introduction par Mme Régaldi



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura



- Une équipe psy disponible au CMP d'Arbois,
- Un Soutien technique du CHS via la coordinatrice du PTSM/CLSM,
- Une fiche-action du Contrat Local de Santé,
- Bénéfice du retour d'expériences de la Cellule de Cas Complexes de la ville de Champagnole,
- Des partenaires déjà engagés dans le processus,
- 1 CLS qui rassemble les deux cellules de cas complexes pour APS et Champagnole

2. PTSM : PTSM/CLS

Projet Territorial en Santé Mentale/Contrat Territorial en Santé Mentale

- **PTSM = un outil de déclinaison de la politique de santé mentale**
- Les 6 objectifs du PTSM :
 - le repérage précoce des troubles psychiques
 - l'organisation sans rupture du parcours des personnes
 - l'accès à des soins somatiques
 - la prévention des situations d'urgence
 - le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques
 - agir sur les déterminants sociaux, environnementaux et territoriaux de la santé mentale
- **Le PTSM se décline sous une forme contractuelle : le CTSM**
- **Le CTSM et le/les CLSM sont en lien sur un même territoire afin de décliner de manière effective les actions en santé mentale et apporter des solutions concrètes à une échelle locale**



Genèse du projet de création d'une Cellule Intercommunale de Cas Complexes Adulte en Santé Mentale sur APS

3. Mise en place de la Cellule sur APS



2019

Cellule de Cas Complexes ville de Champagnole



2022

Signature du CLS et volonté de développer une cellule de cas complexes sur APS



2022/2023

1 Groupe de travail pour construire la Cellule Intercommunale de Cas Complexes Adultes en Santé mentale



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

Qq points de repère :

2019

- Mise en place d'une cellule de cas complexes sur la ville de Champagnole portée par son CCAS avec l'appui de la plateforme de coordination du Centre Hospitalier Spécialisé de SAINT-YLIE Jura.
- Participation de l'Animatrice santé à cette cellule et proposition de développer, dans le cadre du CLS APS-CNJ, le même dispositif en articulation avec le PTSM : action approuvée par l'ARS (CLS signé début 2022)

Printemps 2022

- **1 rencontre** entre élu,e,s et techniciens des CCAS de Champagnole, Poligny, Salins, la cheffe du Pôle Services à Population de CC APS, l'animatrice du CLS APS-CNJ, Mme Gineston, coordinatrice du PTSM39 et M. Murrey coordinateur du Conseil Local en Santé Mentale sur le pays lédonnien et animateur d'une cellule de cas complexes : avec la présentation du CLSM du pays lédonnien et des cellules de cas complexes : identification des enjeux, moyens nécessaires, portage politique, difficultés rencontrées
- **1 réunion de** présentation du projet de mise en place d'une cellule de cas complexes au Président de la CC APS ainsi qu'au maire de Salins **portant sur** :
 - le portage, - les moyens, la validation par les élu.e.s du principe d'une Cellule à l'échelle Intercommunale et la désignation du SAP pour l'animation et la coordination de la cellule.





ARBOIS • POLIGNY • SALINS

Coeur du Jura

Qq points de repère :

A l'Automne

- **1 Séance de travail** avec Mme Gineston avec
 - la constitution du groupe de travail (Elu,e,s et responsables CCAS Salins, Poligny VP Service à la Population et Santé, Cheffe de Pôle SAP, animatrice du CLS),
 - une proposition de rétroplanning d'avancement du projet

Poursuite des réunions en 2023

Avec la construction pas à pas de la cellule : portage, moyens, modalités de fonctionnement, rédaction de la charte et de la fiche de saisine...organisation de l'information collective aux partenaires....

Le conseil communautaire de la CC APS a validé la mise en œuvre de la Cellule Intercommunale de Cas Complexes Adultes en Santé Mentale le 16 mai 2023

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté

SAINT-YLIE JURA
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ

PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE
JURA

4. Modalités de fonctionnement de la CICCA-SM



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura



- La charte comme socle commun au fonctionnement ([InfoColl-CICCA-SM-20.09.2023ERV3](#))
- Avec qui ? membres permanents vs ponctuels
- Qui saisit la cellule ?
- Comment ? ([SaisineAPS-VFOK](#))
- Quand ?
- Adressée à qui ?
- Organisation de la Cellule : le temps des situations, le temps des partenaires....



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Cœur du Jura

La cellule intercommunale de gestion de cas complexes Cœur du Jura rassemble des membres permanents tels-que :

- le médecin psychiatre,
- la cadre de santé et l'infirmière cadre du CMP d'Arbois,
- l'ASMH,
- Juralliance,
- le CSAPA/ADLCA,
- l'UDAF,
- l'UNAFAM,
- la Maison pour Tous,
- le Conseil Départemental du Jura,
- la MDPH,
- les MDS d'Arbois Poligny et Salins,
- la Déléguée aux droits des femmes,
- le CIDF,
- le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes APS Cœur du Jura,
- La gendarmerie Nationale intervenant sur Arbois Poligny et Salins-les-Bains
- le SDIS du Jura /CIS d'Arbois Poligny et Salins-les-Bains

Des membres ponctuels peuvent être convoqués pour participer à la cellule et en fonction des particularités de la situation. De même, selon l'origine géographique des situations traitées la police municipale et la gendarmerie nationale des bourgs d'Arbois Poligny et Salins pourront être convoqués





ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Cœur du Jura

Modalités de saisine de la cellule :

chacun des membres partenaires ainsi que les 66 communes de Cœur du Jura pourront se saisir de la cellule pour évoquer/traiter d'une situation psychosociale complexe et identifiée à partir d'une fiche de saisine (cf annexe 2).

Pour des raisons de confidentialité et de respect de l'anonymat des personnes, pour les communes sans CCAS, seul le maire sera habilité à remplir la fiche de saisine.

L'ensemble des partenaires seront convoqués 1 mois avant la date de la cellule et la fiche de saisine sera adressée à la coordinatrice de la cellule (CB) et à la secrétaire (ER) **15 jours avant le déroulement de la cellule** ; Mme REGALDI sera destinataire de chacune des fiches de saisine.

Une adresse mail partagée par Mmes REGALDI, BERGAMASCHI et RUEFLY et dédiée à la cellule sera créée.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Bourgogne-
Franche-Comté


SAINT-YLIE JURA
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ


PLATEFORMES DE COORDINATION EN
PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE
JURA



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

Fréquence des rencontres : 1 réunion trimestrielle

Le calendrier de la cellule intercommunale de gestion de cas complexes reste soumis à celui du Docteur MARIN, Psychiatre du CMP d'Arbois. Pour optimiser le fonctionnement de la cellule avec l'équipe du CMP d'Arbois, la réunion trimestrielle de la cellule aura lieu le mercredi matin en mairie d'Arbois (9/12h)

La cellule ne sera pas activée durant la période estivale (juillet/août).

Modalité d'animation de la cellule :

le triptyque élue, animatrice PTSM/CLSM, coordinatrice de la cellule APS. Les situations psychosociales complexes sont présentées aux membres de la cellule par la coordinatrice de la cellule, le cas échéant, par l'émetteur de la fiche de saisine exemple, le CCAS de Salins, la Maison pour tous...une discussion s'engage entre les partenaires et des préconisations/solutions ou orientations sont énoncées. Il incombe au partenaire ayant présenté la situation d'établir un plan d'action adapté et accepté par la personne concernée, en vue d'améliorer/faire progresser la situation. En cas de divergence de point de vue entre les membres, Mme REGALDI avec l'appui de Mmes GINESTON (CHS) et BERGAMASCHI pourront, le cas échéant, s'entretenir avec les membres, en aparté de la cellule, et trouver une solution la plus adaptée compte-tenu des particularités de la situation traitée

Organisation et animation de la cellule en trois temps :

- Présentation/analyse de situations (anonymat des personnes),
- Actualités des partenaires exemple FORUM, formations.....,
- Présentation de dispositifs ex le dispositif vigilants prévention suicide pour la mise en commun de connaissances



5. Questions diverses



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

5. Commentaires/modifications à apporter

Ajouter dans la liste des membres permanents :

- Gendarmerie Nationale,
- Police Municipale d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains,
- Le SDIS / CIS de Poligny, Arbois et Salins-les-Bains

Les 66 communes de la Communauté de Communes d'Arbois Poligny Salins : carte du territoire, page suivante ou à retrouver sur <https://www.cc-coeurdujura.fr/connaître-le-coeur-du-jura/l'institution-et-le-territoire/le-territoire-du-coeur-du-jura>

Pour les maires des 63 communes (exceptées Arbois, Poligny et Salins-les-Bains), les travailleurs sociaux du territoire de la MDS pourraient venir en appui des maires pour renseigner la fiche de saisine,

Pour en savoir sur les Conseils Locaux en Santé Mentale

<https://ressources-clsm.org/les-conseils-locaux-de-sante-mentale/>



ARBOIS • POLIGNY • SALINS
Coeur du Jura

5. Commentaires/modifications à apporter (suite)



Aumont
 ABERGEMENT LE GRAND
 ABERGEMENT LES THESY
 Abergement-le-Petit
 AIGLEPIERRE
 ARBOIS
 ARESCHES
 Barretaine
 Bersaillin
 Besain
 Biefmorin
 BRACON
 Brainans
 Buvilly
 CERNANS
 Chamole
 Chausseuans
 CHAUX-CHAMPAGNY
 CHILLY-SUR-SALINS
 CLUCY
 Colonne
 Darbonnay
 DOURNON
 Fay-en-Montagne
 GERAISE
 Grozon
 IVORY
 IVREY
 LA CHAPELLE-SUR-FURIEUSE
 LA CHATELAINE
 LA FERTE
 Le Chateley
 LE FIED

LEMUY
 LES ARSURES
 LES PLANCHES-PRES-ARBOIS
 MARNOZ
 MATHENAY
 MESNAY
 Miéry
 Molain
 MOLAMBOZ
 Monay
 Montholier
 MONTIGNY LES ARSURES
 MONTMARLON
 Neuville
 Oussières
 Picarreau
 PLASNE
 Poligny
 PONT D'HERY
 PRETIN
 PUPILLIN
 SAINT THIEBAUD
 SAINT-CYR-MONTMALIN
 Saint-Lothain
 SAIZENAY
 SALINS LES BAINS
 THESY
 Tourmont
 VADANS
 Vaux-sur-Poligny
 Villerserine
 Villers-les-Bois
 VILLETTE-LES-ARBOIS



ARBOIS • POLIGNY • SALINS

Coeur du Jura

Pôle administratif Coeur du Jura
4 rue du Champ de Foire - 39800 POLIGNY
Tél : 03 84 73 71 71 - contact@cc-aps.fr